

SUUNTO - OFFRE CASH BACK 2017

INFORMATIONS ET COORDONNÉES PERSONNELLES

Nom* :

Prénom* :

Code postal* :

Ville* :

Pays* :

Adresse* :

Adresse e-mail* :

COORDONNÉES DU MAGASIN

Nom* :

Rue* :

Code Postal* :

Ville* :

Pays* :

INFORMATIONS BANCAIRES DE L'ACHETEUR

Titulaire de compte* :

Numéro de compte* :

IBAN* :

BIC* :

Nom de la banque* :

PRODUIT SUUNTO ACHETE

ZOOP NOVO	Ref. produit:	N° de série*:	REMISE : 35€
VYPER NOVO	Ref. produit:	N° de série*:	REMISE : 50€
D4i NOVO	Ref. produit:	N° de série*:	REMISE : 75€
D6i NOVO	Ref. produit:	N° de série*:	REMISE: 100€
EON STEEL	Ref. produit:	N° de série*:	REMISE: 150€
DX	Ref. produit:	N° de série*:	REMISE: 200€

Vous trouverez la référence et le numéro de série du produit sur l'emballage

MERCI DE RENVOYER CE FORMULAIRE DUMENT REMPLI AVEC:

- UNE COPIE DE LA FACTURE D'ACHAT
- LE CODE BARRE ORIGINAL DE L'EMBALLAGE (A DECOUPER)
À L'ADRESSE SUIVANTE:
BEUCHAT INTERNATIONAL SA
OFFRE CASH BACK SUUNTO
34 AVENUE BOISBAUDRAN
13015 MARSEILLE – FRANCE



- Oui, j'ai bien pris connaissances des conditions de participation de cette offre et je les accepte

Après réception de ce formulaire de remboursement par poste avec les preuves d'achat demandées ci-dessus, et si toutes les conditions de remboursement sont réunies, le paiement du montant de remboursement sera effectué dans le mois après la réception chez Beuchat.

Ville, date:

Signature:

*Champs obligatoires



Conditions de remboursement

« Offre Cash Back 2017 »

ARTICLE 1 – ORGANISATION DE L'OFFRE

Beuchats International SA (ci-après la « société organisatrice ») immatriculée au registre du commerce et des sociétés sous le numéro : Marseille B309719292 dont le siège social est situé au 34 avenue de Boisbaudran, 13015 Marseille- FRANCE

Organise du 15.04.2017 au 30.06.2017, une offre de remboursement intitulée : « OFFRE CASH BACK 2017 » (ci-après dénommée « l'Offre »), selon les modalités décrites dans le présent règlement.

Offre non cumulable avec d'autres offres en cours, dans la limite des stocks disponibles.

ARTICLE 2 – CONDITIONS DE PARTICIPATION

Cette offre est ouverte à toute personne physique âgée de plus de 18 ans, disposant d'un accès à internet ainsi que d'une adresse électronique valide, et résidant dans les pays suivants: France et DOM TOM, Espagne, Italie, à l'exception des personnels de la société organisatrice et de leurs familles, ainsi que de toutes personnes ayant participé à l'élaboration de l'offre.

Le seul fait de participer à cette offre implique l'acceptation pure et simple, sans réserve, du présent règlement.

ARTICLE 3 – ORDINATEURS ELIGIBLES/ PREUVE D'ACHAT

(1) Seuls les ordinateurs Suunto suivants font partis de notre offre : **Zoop Novo, Vyper Novo, D4i Novo, D6i Novo, Eon Steel et DX**. L'offre Cash Back n'est valable qu'une fois par produit éligible acheté.

(2) Seuls les participants, pouvant prouver l'achat d'un ordinateur de plongée Suunto en fournissant une copie de la facture d'achat (ticket de caisse) chez un magasin revendeur Suunto, ainsi que le code EAN original découpé sur l'emballage, peuvent participer à cette offre.

ARTICLE 4- MODALITÉS DE PARTICIPATION A L'OFFRE CASH BACK

(1) Avoir acheté un ordinateur Suunto chez un magasin revendeur officiel Suunto dans les pays suivants : France, Espagne, Italie.



(2) L'achat doit s'effectuer pendant la période de cette offre :

du 15.04.2017 jusqu'au 30.06.2017 ; date d'achat sur le ticket de caisse faisant foi.

(3) L'envoi par la Poste des documents dûment remplis de participation, c'est-à-dire : Formulaire « Offre Cash Back » (téléchargeable sur www.suunto.com), une copie de preuve d'achat (ticket de caisse) et le code EAN original découpé sur l'emballage doit être effectué avant le :

07.07.2017

tampon de la Poste faisant foi. L'envoi des documents de participation doit se faire par la Poste avec un affranchissement suffisant à l'adresse suivante :

BEUCHAT INTERNATIONAL SA
OFFRE CASH BACK SUUNTO
34 AVENUE DE BOISBAUDRAN
13015 MARSEILLE -FRANCE

(4) A réception de la totalité des documents de participation, le participant recevra un email de confirmation à l'adresse email écrite sur le formulaire de participation. En cas de perte par la poste des documents, la société organisatrice ne porte aucune responsabilité.

(5) Les documents de participation ne seront pas renvoyés au participant après la fin de cette offre.

(6) Cette offre étant accessible sur les pages Facebook Suunto Diving France, Italie et Espagne, en aucun cas Facebook ne sera tenu responsable en cas de litige lié à cette offre. Facebook n'est ni organisateur ni parrain de l'opération.

ARTICLE 5 – PAIEMENT DU MONTANT « CASH BACK »

(1) Le paiement du montant « Cash Back » (incluant les taxes) par ordinateur éligible, sera effectué sur le compte bancaire donné par le participant dans un délai d'un mois à compter de la réception des documents complets de participation.

Montant variable selon le choix d'ordinateur comme suit :

ZOOP NOVO : 35 € TTC

VYPER NOVO : 50 € TTC

D4i NOVO : 75 € TTC

D6i NOVO : 100 € TTC

EON STEEL : 150 € TTC

DX : 200 € TTC



(2) Le remboursement du montant Cash Back ne pourra se faire que sur un compte libellé en Euros et domicilié dans un des pays participants (France, Espagne, Italie).

ARTICLE 6 – POLITIQUE DE CONFIDENTIALITE

En participant à cette offre, le participant accepte que les données personnelles (hors financières) qu'il nous a transmises, soient sauvegardées et utilisées à des fins commerciales ou promotionnelles. Les informations financières seront supprimées à la fin de la période de remboursement.

ARTICLE 7 – REMBOURSEMENT DES FRAIS DE PARTICIPATION

Le remboursement des frais d'affranchissement relatifs à la demande de remboursement (timbre au tarif lent en vigueur), peut être obtenu sur simple demande écrite, à la condition que cette demande soit jointe à l'envoi du formulaire de participation de cette offre.

ARTICLE 8 – Divers

Vous trouverez toute information complémentaire sur notre offre Cash Back, ainsi que le formulaire à télécharger sur le site Suunto www.suunto.com